

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-1777/SG/IAM portant désignation des présidents du bureau de vote.

n° 75-1777/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

18 septembre 1975

Numéro JO

n° 19 du 10/10/1975

Date du numéro

10 octobre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés en qualité de Président de bureau de vote, pour l'élection partielle à la Chambre des Députés, dans la première section du District de Djibouti, scrutin du 28 septembre 1975, les personnes dont les noms suivent : DISTRICT DE DJIBOUTI PREMIERE SECTION — bureau n° 1 Lycée, M. Dabalé Ahmed, — bureau n° 1 bis Lycée, M. Ibrahim Ali, — bureau n° 2 Lycée, M. Alaoui Abdoul Magid, — bureau n° 2 bis Lycée, M. Oubadi Mohamed, — bureau n° 3 Zone Portuaire Sud, M. Houssein Abdi Gouled, — bureau n° 4 Zone Portuaire Sud, M. David Charles-Louis, — bureau n° 5 Ecole de la Plaine, M. Houssein Hassan Allamagan.